

NÉRON EN GRÈCE - CHAPITRES 22-24

XXII. (1) Dès sa plus tendre jeunesse, il aima passionnément les chevaux, et sa conversation favorite, quoiqu'on le lui défendît, roulait sur les courses du cirque. Un jour qu'il plaignait devant ses condisciples le sort d'un conducteur de la faction verte qui avait été traîné par son attelage, pour tromper son maître qui l'en réprimandait, il dit qu'il parlait d'Hector. (2) Dans les commencements de son règne, il jouait tous les jours sur une table avec des quadriges d'ivoire, et s'échappait de sa retraite au moindre bruit d'un exercice dans le cirque, d'abord en secret, ensuite ouvertement, de manière à ne laisser ignorer à personne qu'il y assisterait au jour fixé. (3) Il ne dissimula point l'intention qu'il avait d'augmenter le nombre des prix. Aussi le spectacle se prolongeait-il jusqu'au soir, parce que les récompenses se multipliaient au point que les chefs des factions ne consentaient à amener leurs bandes que pour la journée entière. (4) Bientôt Néron voulut conduire lui-même les chars, et se donner souvent en spectacle. Après avoir fait son apprentissage dans ses jardins devant ses esclaves et le bas-peuple, il se montra publiquement dans le grand cirque. Ce fut un de ses affranchis qui donna le signal du même lieu d'où les magistrats le donnent ordinairement. (5) Non content d'avoir essayé ses divers talents à Rome, il alla, comme nous l'avons dit, en Grèce, (6) uniquement parce que les villes où étaient établis des concours de musique avaient coutume de lui envoyer les couronnes de tous les concurrents. (7) Il les acceptait avec tant de reconnaissance que les députés qui les lui apportaient étaient reçus les premiers et admis à ses repas intimes. (8) Quelques-uns d'entre eux l'ayant prié de chanter après souper, il fut comblé d'éloges. Il dit alors qu'il n'y avait que les Grecs qui sussent écouter, et qui fussent dignes d'apprécier ses talents. (9) Il partit sans délai, et, à peine débarqué à Cassiope, il se mit à chanter devant l'autel de Jupiter Cassius. Il parut désormais dans tous les genres d'exercices.

XXIII. (1) Il réunit dans une seule année les spectacles qui appartenaient aux époques les plus éloignées. Quelques-uns même furent recommencés. Il fit, contre l'usage, ouvrir à Olympie un concours de musique. (2) Pour n'être pas dérangé ou détourné de ces occupations, il répondit à son affranchi Helius, qui lui écrivait que les affaires de Rome exigeaient sa présence : "Quoique tu paraisses désirer et être d'avis que je revienne promptement, tu dois plutôt me conseiller et souhaiter que je revienne digne de moi-même." (3) Lorsqu'il chantait, il n'était pas permis de sortir du théâtre, pas même pour une raison indispensable. Aussi quelques femmes accouchèrent, dit-on, au spectacle, et beaucoup de personnes, lasses d'écouter et d'applaudir, sautèrent à la dérobée par-dessus les murs des villes dont il avait fait fermer les portes, ou feignirent d'être mortes pour qu'on les enlevât sous prétexte de les enterrer. (4) On ne saurait croire avec quelle crainte, quelle inquiétude, quelle jalousie et quelle défiance des juges il entra dans la lice. (5) Il observait ses adversaires, les épiait, les décriait secrètement, comme s'ils eussent été ses égaux; quelquefois il les attaquait par des propos injurieux lorsqu'il les rencontrait, et corrompait ceux qui l'emportaient sur lui par leur talent. (6) Avant de commencer, il adressait aux juges une respectueuse allocution, disant qu'il avait fait tout ce qu'il pouvait faire, mais que le succès dépendait de la fortune; qu'en hommes doctes et sages, ils devaient exclure tout ce qui tient du hasard. Quand les juges l'encourageaient, il se retirait plus tranquille, mais non sans inquiétude, attribuant à la malignité et à la mauvaise humeur le silence et la réserve de quelques-uns d'entre eux, et disant qu'ils lui étaient suspects.

XXIV. (1) Il obéissait si strictement aux lois du concours, que jamais il ne se permit de cracher, et qu'il essayait avec son bras la sueur de son front. À une représentation tragique, ayant laissé échapper son sceptre, il se hâta de le relever, tout tremblant, parce qu'il craignait que cette contravention ne l'écartât du concours. Il fallut, pour le rassurer, que son pantomime lui jurât que ce mouvement n'avait point été aperçu au milieu de la joie et des acclamations du peuple. (2) Il se proclamait vainqueur lui-même. Aussi concourait-il pour l'emploi de héraut. (3) Jaloux d'effacer tout souvenir et tout vestige des anciens vainqueurs, il fit renverser et traîner avec un croc dans les égouts, leurs statues et leurs images. (4) Souvent aussi il conduisit des chars. Aux jeux olympiques, il en guidait un attelé de dix chevaux, quoique, dans une de ses pièces de vers, il eût blâmé le roi Mithridate de l'avoir fait. Il fut renversé de son char ; on l'y replaça ; mais il ne put s'y tenir jusqu'à la fin de la course. Il n'en fut pas moins couronné. (5) En partant, il accorda la liberté à toute la province et le droit de cité aux juges, ainsi qu'une forte somme d'argent. Lui-même, au milieu du stade, le jour des jeux isthmiques, il annonça à haute voix ces récompenses.